

# MANIFESTE DE M./MME : Najat Vallaud-Belkacem

## CANDIDATURE AUX ELECTIONS REGIONALES 2021

### « Mes engagements pour un new deal écologique et solidaire en Auvergne-Rhône-Alpes »

En tant que tête de liste aux élections régionales Auvergne-Rhône-Alpes 2021, je m'engage formellement à tout mettre en œuvre afin de réaliser les 6 objectifs suivants en reprenant ou en m'inspirant des 100 propositions concrètes formulées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et portées par la Chambre régionale de l'ESS.

1°) Je m'engage à **inscrire durablement l'économie sociale, solidaire et responsable dans les politiques publiques régionales** notamment en renforçant la visibilité et le portage de l'ESS au sein de la Région et en renforçant la co-construction des politiques publiques régionales avec les acteurs de l'ESS (cf. propositions concrètes de la CRESS n°1 à 8).

2°) Je m'engage à **accompagner l'évolution des emplois et de la formation aux enjeux de la transition écologique et solidaire**, notamment en valorisant les emplois de la transition et en favorisant les formations au service de la transition (cf. propositions concrètes de la CRESS n°9 à 24).

3°) Je m'engage à **soutenir un développement économique local, innovant, écologique et résilient**, notamment en investissant dans les entreprises apportant de la valeur écologique et sociale au-delà de la valeur financière à la Région, en orientant les marchés publics autour d'indicateurs sociaux et écologiques, en accélérant la transformation sociale et écologique des entreprises du territoire, en soutenant l'accompagnement économique des créateurs d'activités d'utilité sociale, en favorisant l'aide à la coopération et en développant l'aide économique directe vers les créateurs et dirigeants d'activités d'utilité sociale (cf. propositions concrètes de la CRESS n°25 à 53).



4°) Je m'engage à **utiliser les compétences et l'engagement de l'ESS pour favoriser l'aménagement du territoire, l'économie circulaire et la transition écologique qui sont les richesses durables de demain**, notamment en accélérant le développement du tourisme social et solidaire pour soutenir un mode de tourisme plus écologique et durable, en accélérant la transition écologique des modèles de production agricole et agroalimentaire et soutenir un mode d'alimentation durable et en accélérant la transition écologique en matière d'économie circulaire et de production et de consommation énergétique (cf. propositions concrètes de la CRESS n°54 à 83).

5°) Je m'engage à **m'appuyer sur les fonds européens pour amplifier les initiatives de transition écologique et solidaire**, notamment en simplifiant l'accès aux appels à projet européens pour les petites entreprises, en facilitant les démarches administratives par des moyens d'ingénierie partagés, en déployant les projets transfrontaliers et en soutenant la création d'activités d'intérêt général (cf. propositions concrètes de la CRESS n°84 à 89).

6°) Je m'engage à **mobiliser et engager plus largement les consommateurs, jeunes, élus et territoires aux enjeux de la transition sociale et écologique**, notamment en renforçant le dialogue civil, en soutenant l'emploi associatif pour reconnaître et renforcer le rôle de la vie associative dans la vitalité des territoires, en soutenant l'engagement bénévole et volontaire et en aidant à la reconnaissance de la vie associative, de ses spécificités et à son renforcement (cf. propositions concrètes de la CRESS n°90 à 100).

**En outre, je m'engage en particulier à prendre les mesures suivantes :**

- **Intégrer systématiquement un volet ESS et associer les acteurs de l'ESS aux différents schémas régionaux de développement économique et de l'innovation (économie, emploi, environnement, numérique, achats responsables, etc.) comme le SRADDET, le SRDEII, le SPASER, ainsi que dans les programmes opérationnels régionaux des fonds européens.**
- Engager des partenariats entre les collectivités territoriales et les coopératives sur **l'attractivité des métiers de l'agroalimentaire sur les bassins d'emplois.**
- **Renforcer les capacités de recherche dans la transition écologique, sociale et solidaire, en soutenant les acteurs (chaires ESS, laboratoires, etc.) et les formations de ce secteur.**
- Conditionner l'accès aux **financements régionaux** à la transparence et l'amélioration continue des indicateurs sociaux et écologiques.

**SIGNATURE/DATE :**

Le 11/06/2021,

V. Belkacem

